ENSCi
LES ATELIERS

NOTE AUX CANDIDATS ET CANDIDATES À PROPOS DE L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Ces dernières semaines, l'actualité des applications d'intelligence artificielle s'accélère dans les médias. En février 2023, nous avions attiré l'attention des candidats sur le fait que leur utilisation n'était pas autorisée et pas pertinente dans le cadre du concours d'entrée de l'ENSCI - Les Ateliers, centré sur l'expression de leur créativité et de leur personnalité. Nous nous réservions alors le droit de vérifier l'origine des fichiers numériques déposés par chaque candidat.

Moins d'un an plus tard, les possibilités d'emploi de ces outils se sont multipliées et, d'ici quelques mois, elles se seront sans doute encore accrues et affinées. De plus, l'IA interroge à plus d'un titre la pratique du design car elle reconfigure de manière spécifique les relations entre outils, services, usages et usagers.

Il nous faut désormais prendre en compte son influence grandissante en vue de la session 2024 du concours d'entrée, d'abord pour sa phase d'admissibilité.

Chaque candidat a donc la possibilité d'utiliser une ou plusieurs applications d'intelligence artificielle pour élaborer ses réponses, toujours personnelles, aux épreuves qui lui sont proposées. Mais il lui est impérativement demandé :

- **de nommer le ou les outils qu'il utilise**, la version employée et si elle est payante,
- **de décrire précisément comment il s'en sert** (en précisant également pour quelle ou quelles épreuves il l'utilise : vidéo, questions et/ou le projet)
- **de mesurer l'importance de cette utilisation dans chaque réponse finalisée**.

Il est bien sûr attendu de chaque candidat qu'il soit sincère dans ses déclarations et sache prendre du recul sur ses productions. Dans le contexte du concours d'entrée, l'intelligence artificielle ne représente pas une solution mais une possibilité voire une opportunité, selon l'approche de chacun.

Tout candidat peut d'ailleurs choisir de n'utiliser aucune intelligence artificielle, il n'en sera bien sûr aucunement pénalisé. Il doit simplement le mentionner et dire succinctement pourquoi il a fait ce choix.

Chaque candidat devra joindre sa réponse sur le choix ou non de l'utilisation d'une IA sous la forme d'un PDF d'une page dactylographiée de 250 mots maximum. Ce PDF devra être déposé sur le portail d'inscription de l'ENSCI et son poids ne dépassera pas 1 Mo.

ENSCi
LES ATELIERS

Texte 2 :

LE SOCIAL BAR : LIEU DE RENCONTRE COLLABORATIF ENTRE INCONNUS

Auteurs
Alicia Blancher
Titre
Le Social bar : lieu de rencontre collaboratif entre inconnus
Editeur
KAISEN

Document disponible en ligne à l'adresse :
https://kaizen-magazine.com/article/le-social-bar-lieu-de-rencontre-collaboratif-entre-inconnus/#:~:text=Un%20lieu%20o%C3%B9%20l'on,ses%20b%C3%A9n%C3%A9ficie%20%C3%A0%20des%20associations.

Le Social bar : lieu de rencontre collaboratif entre inconnus

« Comment faire pour que des gens qui ne se connaissent pas osent se parler dans un bar ? » C'est en partant de ce dilemme que le Social bar est né. Un lieu où l'on peut venir avec ou sans ses amis pour rencontrer des personnes et passer un bon moment, grâce notamment à des « agents de convivialité ». Un concept original financé de manière collaborative qui reverse une partie de ses bénéficie à des associations. Après avoir ouvert un premier établissement à Paris en 2016, le Social bar s'est exporté à Strasbourg, Saint-Ouen ou encore à Dijon, le petit dernier.

Le co-fondateur du Social bar Renaud Seligmann anime une soirée © R. Chauvin

Tout est parti d'une discussion entre deux des co-fondateurs du Social bar, Maëva Tordo et Renaud Seligmann : « On échangeait sur le fait que c'était impossible pour une femme de venir seule dans un bar, ou que c'était très compliqué de dire bonjour à son voisin de comptoir. Les personnes en avaient envie, mais il manquait un petit quelque chose pour que cela se produise. On a donc essayé d'inventer les « presque rien » qui peuvent inciter les individus à se parler et à faire la fête ensemble », témoigne Renaud Seligmann, à la tête aujourd'hui de l'entreprise avec David Rivoire, avec qui il a ouvert un premier Social bar à Paris en 2016.

Ces « presque rien », c'est ce que le co-fondateur nomme désormais des « activateurs de convivialité », c'est-à-dire des astuces pour favoriser les interactions entre les clients, qui ne se connaissent pas notamment. Cela comprend des animations, telles que le fameux tournoi de Shifumi géant (jeu pierre-feuille-ciseaux, ndlr), des soirées à thème (blindtest,

karaoké, danse, etc.) ou encore des défis.

« On a une boîte à défi dans laquelle les clients peuvent tirer une carte, qui leur indique un défi à réaliser, rapide et ludique, avec des personnes qu'ils ne connaissent pas », détaille Renaud Seligmann, avant de préciser que rien n'est imposé bien-sûr. Parmi ces « petits prétextes joyeux pour démarrer une interaction », il y a le défi Verlaine ou Rimbaud, à partir duquel on doit écrire un poème seul ou à plusieurs, et le déclamer à un ou une inconnu.e.

Environ 10% à 20% personnes viendraient seules dans ces établissements selon le co-fondateur.

Il existe une centaine de cartes défi © R. Chauvin

« Agents de convivialité », des experts en création de lien social

Mais la clé de réussite de ce bar unique reste avant tout les « agents de convivialité ». Il s'agit d'un métier inventé par les fondateurs du Social bar, qui consiste à accueillir chaleureusement les clients et à briser la glace entre les inconnus. Pour Renaud Seligmann, c'est un peu « le chef d'orchestre de la soirée, qui s'assure que tout le monde passe un bon moment ».

Pour former à ce nouveau métier, les créateurs du Social bar ont même ouvert en 2020 une « Ecole de la Convivialité », qui propose un parcours de professionnalisation adressé à des « personnes ayant besoin de rebondir » (personnes en décrochage scolaire, ayant souffert d'un burn out, au chômage depuis longtemps, etc.). Cette formation vise à dénicher de nouveaux talents pour leurs établissements, mais axée sur le développement de

compétences relationnelles, elle offre aussi divers débouchés, en lien avec les métiers de l'accueil.

Bar financé de manière collaborative

Autre particularité des Social bars : leur financement collaboratif. En effet, à chaque fois qu'un bar est ouvert – il en existe cinq sur tout le territoire -, une partie du capital, 25%, est ouverte à tout à chacun : à partir de 100 euros, il nous est possible d'acquérir une part dans un bar ; une campagne est en cours pour financer celui de Dijon, pour celles et ceux qui veulent acheter un « bout » de bar et devenir « co-patron.ne ».

Ces actionnaires (une communauté de 1 000 personnes environ à ce jour, ndlr), peuvent proposer des idées aux assemblées générales, organiser des soirées, et choisir également l'association à laquelle le bar reverse 15% de ses bénéfices (1 homme = 1 voix, quelque soit la somme investie dans le projet). Le Social bar de Paris, ouvert en 2016 et le premier à avoir généré des bénéfices pour le moment, a par exemple reversé 15% de ses gains à l'association Co-job, association qui aide les demandeurs d'emploi à chercher du travail en groupe.

Fort de son succès, le bar historique de Paris, qui faisait 30m2 à son ouverture, occupe désormais un espace de 300 m2. © R. Chauvin

Pour l'ouverture d'un établissement, les autres fonds sont apportés à hauteur de 51% par la maison mère, « Entreprise solidaire d'utilité sociale » (agrément ESUS), et à 24% par le porteur de projet, le futur gérant du bar associé. Après Paris, Strasbourg, Saint-Ouen, Biarritz, et Dijon, un nouveau Social bar sera bientôt inauguré à Montpellier.

Après les bars, la société souhaite insuffler plus de convivialité dans le quotidien des indi-

vidus en général; elle intervient ainsi dans les entreprises, les espaces publics, comme les gares, ou encore les supermarchés, afin de fluidifier les interactions. Son prochain objectif (« un peu fou ») : « Faire de Paris la ville la plus conviviale du monde pour les JO 2024. Comment ? En ayant dans les rues autant d'agents de convivialité que d'agents de sécurité ! », résume le co-fondateur.

Parmi les soirées à thème proposées, on retrouve des blind test, des scènes ouvertes de rap ou encore des animations en lien avec la danse ou le chant.. © R. Chauvin